

Paris, le 19 février 2016

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président,

Pour avoir revendiqué la liberté de conscience dans un pays où la Charia est la base de toute la législation, le poète palestinien Ashraf Fayad, qui était destiné à encourir la peine capitale, a, pour finir, été condamné en Arabie Saoudite à recevoir 800 coups de fouet. Il a été condamné pour apostasie.

Pour qu'il souffre longtemps sans mourir, la torture lui est distillée par 50 coups de fouet. Ashraf Fayad a déjà reçu ses premiers cinquante coups de fouet.

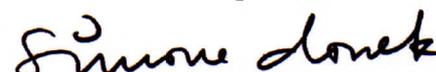
Cinquante coups de fouet portés au nom de Dieu qui ont frappé notre conscience d'êtres humains.

Pour que s'arrête cette violation de la personne humaine, cette torture inique et cruelle, insulte à la religion elle-même, pour que soient respectés plus d'un milliard de musulmans pacifiques, nous vous demandons, Monsieur le Président, de porter votre voix auprès des autorités d'Arabie Saoudite.

Le syndicat national des auteurs et des compositeurs, défenseur de la liberté de pensée et de création, est solidaire d'Ashraf Fayad.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre haute considération.

La présidente



Simone Douek